



## RÉFORME DES RETRAITES : DES ALTERNATIVES EXISTENT AUX FINANCES ON LE SAIT !

Depuis le début du débat parlementaire sur les retraites, le gouvernement ne cesse de répéter qu'il n'y aurait aucune autre alternative que de reporter l'âge légal de départ et d'accélérer la durée de cotisation, pour « sauver » notre système par répartition. Pour nous le prouver, des montants à 10 chiffres sont jetés en pâture à l'opinion publique. Cette dramatisation à grand renfort de milliards n'est pas nouvelle, elle avait déjà été employée pour les précédentes réformes sur les retraites. Aujourd'hui cet argument ne passe plus Il n'y a plus de résignation chez les salarié.es.

### Un déficit oui mais maîtrisé

Un déficit conjoncturel est bien prévu d'environ 10 milliards en euros constants à partir de 2027. Sur 10 ans, les déficits cumulés représenteraient 88 milliards et 315 milliards sur 25 ans. Rappelons tout de même que, depuis son élection en 2017, Emmanuel Macron a réduit les impôts de près de 100 milliards d'euros.

Ce déficit s'aggraverait sensiblement entre 2023 et 2032 avec entre autres la prévision d'un gel de l'emploi des fonctionnaires et d'une stagnation des rémunérations indiciaires

conduisant à une perte de pouvoir d'achat de 10,75 %. Ce déficit ne vient pas de nul part. Il est la conséquence d'une érosion des recettes et en particulier la multiplication des exonérations des cotisations sociales. En 2021, l'exonération des seules cotisations sociales vieillesse s'élevait à 15,7 milliards d'euros.

### À partir de là trois solutions :

- Accepter le déficit qui sera absorbé et résorbé par les excédents antérieurs ou futurs ;
- Diminuer le montant des dépenses des retraites en retardant l'âge légal de départ par exemple ;
- Augmenter les recettes allouées au financement des retraites.

## DE L'ARGENT IL Y EN A POUR FINANCER NOS RETRAITES, AUX FINANCES ON SAIT ÇA !

Derrière la question du financement des retraites, c'est bel et bien la question de la répartition des richesses qui est posée. Des solutions existent pour combler le déficit provisoire et pour envisager une réforme ambitieuse pour améliorer le système existant :

	RECETTES POSSIBLES
Supprimer les exonérations de cotisations sociales vieillesse	15 milliards d'euros par an
Ponctionner le fond de réserve des retraites	1,5 milliard d'euros par an
Augmenter les cotisations sociales patronales de 0,8 %	12 milliards d'euros par an
Introduire une cotisation sociale sur les dividendes avec un taux de 28 %	25 milliards d'euros par an
Rétablissement de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)	3,2 milliards d'euros supplémentaires
Augmenter le niveau général des salaires	
Égalité salariale entre les femmes et les hommes	5 milliards d'euros
<b>Total</b>	<b>61, 7 milliards</b>
Estimation de manque de recettes sur 10 ans	88 milliards

**CES QUELQUES PISTES VISENT À SOULIGNER QU'IL EXISTE DE NOMBREUX MOYENS DE FAIRE FACE À UNE DÉGRADATION CONJONCTURELLE DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER DU SYSTÈME DES RETRAITES. D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLE SANS METTRE EN PÉRIL NOTRE ÉCONOMIE !**

**PLUS QUE JAMAIS MAINTENONS LA PRESSION EN SE MOBILISANT CE 16 FÉVRIER PAR TOUS LES MOYENS . DÈS LE 7 MARS COMME SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS METTONS À L'ARRÊT LA DGFIP POUR NOS RETRAITES, AGISSONS POUR UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES RICHESSES !**

**64 ANS C'EST TOUJOURS NON !**